

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 22 juin 2016**

Communication n° 18/06.2016

Objet: migration de l'informatique

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons pris la décision de supprimer nos serveurs et de sauvegarder désormais nos données chez un hébergeur de la région genevoise.

La mutation a été effectuée pendant le weekend de Pentecôte. Ainsi, à leur retour, les collaborateurs ont pu immédiatement travailler sous un environnement intitulé «terminal serveur».

La migration s'est effectuée sans grandes difficultés.

Pour améliorer la communication avec le Conseil communal et la transmission de documents, nous avons mis en place un module Extranet. Une lettre explicative a été adressée aux nouveaux conseillers avec la convocation à la séance d'assermentation qui s'est tenue hier.

Les adresses électroniques des conseillers communaux seront désactivées le 30 juin prochain. D'ici là, il est toujours possible d'accéder aux messages via webmail.

Toutefois, pour des questions de confidentialité, les adresses mail des sept membres de la commission de naturalisation ont été migrés sur le nouveau serveur. Ces adresses sont conservées.

La Municipalité

Saint-Prex, le 22 juin 2016/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, municipal, au 079 354 15 83